

SOMMAIRE

Page 2 : L'état d'urgence : une attaque contre les libertés publiques

Page 3 : Les choix politiques et économiques du gouvernement actuel accentuent l'insécurité de la population française par la casse des droits sociaux

Page 4 : Et si nous déconfinions notre colère et la racontions ?

Un malaise qui vient de loin !

30 ans de logique comptable, 1 an de pandémie et 3 confinements...

EDITO
Dès la parution du projet de loi de réforme hospitalière début 1991 par le ministre socialiste de la Santé Claude EVIN, la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT a exprimé son désaccord et démontré les conséquences inévitables de la « LOGIQUE COMPTABLE », fil rouge de la loi, qui, pour la première fois abandonnait la réponse aux besoins de santé réels de la population française. Si la réduction des lits avait commencé depuis 1979, le concept financier explicite annonçait un virage dangereux en 1991.

En effet, à partir de cette loi s'est enclenchée une politique qui sous couvert de « rationalisation » cachait mal un véritable rationnement budgétaire auquel les hôpitaux publics seront soumis. Ainsi, les budgets iront en diminuant tous les ans, ce jusqu'à ce que les rentrées budgétaires ne couvrent plus les dépenses, créant ainsi des déficits incitant les gestionnaires à utiliser leurs réserves, puis à vendre leur patrimoine possible !!!

La CGT préviendra en permanence les ministres de la Santé successifs que continuer dans cette voie austéritaire serait catastrophique en cas de grosse épidémie, de conflit ou de grave accident, ce sans résultat. Des luttes magnifiques permettront d'arracher des acquis qui seront systématiquement remis en cause par les gouvernements suivants.

Or, faut-il le rappeler, le patrimoine hospitalier a été financé depuis 1947 par la Sécurité Sociale, donc par nos cotisations sociales, ou par une partie de nos impôts ! Donc nos acquis sociaux seront vendus sans nous demander notre avis alors qu'ils nous appartiennent.

Sujet à toutes les remises en cause depuis 1947, parce que le patronat ne l'a jamais digéré, la Sécurité Sociale, notre plus bel acquis social que les salarié.e.s du monde entier nous envient, simplement parce qu'il est financé par les profits réalisés par le travail humain, JUPPÉ

s'en est occupé dès 1995 (ordonnances de 1996) en l'étatisant et en décidant que ce serait le Parlement qui voterait l'ONDAM puis le PLFSS, sur propositions du gouvernement, déresponsabilisant le conseil d'administration. Pour mémoire, Michel ROCARD avait déjà supprimé l'élection des administrateurs salariés en 1996, alors qu'elle avait été rétablie en 1983.

C'est pourtant grâce à la Sécurité Sociale que l'Hôpital Public pouvait offrir, dès le début des années 1970, une qualité de soins hissant la France à la première place mondiale.

La dégradation du service public de santé est telle que la France a reculé à la 15^e ou 16^e place, devancée de très loin par Cuba ! Alors que nous caracolons à la 6^e place dans les pays les plus riches de la planète !

C'est en particulier sur un désaccord marqué sur la politique de santé poursuivie que les ministres communistes quitteront le gouvernement JOSPIN.

Ainsi, la responsabilité des gouvernements successifs depuis GISCARD D'ESTAING est immense, si aujourd'hui le système hospitalier est tant dégradé qu'il est incapable de faire face à une pandémie d'une envergure inédite, conséquence de la mondialisation financière effrénée qui détruit tout le vivant au risque de voir disparaître l'Humain.

Hôpitaux surchargés, urgences débordées, hospitaliers contaminé.e.s au bord du *burn out*, lits de réanimation insuffisants, manque criant de moyens dès le début de la crise (masques, blouses, tests et maintenant vaccins !!!). Et le summum de leur politique de casse du service public a sacrifié la Recherche au point que le pays de PASTEUR est incapable de sortir un vaccin.

Mais pour MACRON/CASTEX, pas question de bouger d'un pouce de cette politique de santé dictée par l'Europe néo-libérale dans les mains des lobbys de la finance. Les hospitaliers n'ont qu'à mourir avec les malades, peu leur importe !

Laurent LAPORTE,
Secrétaire Général de l'UFMICT-CGT.

► L'état d'urgence : une attaque contre les libertés publiques

❖ Le pouvoir actuel organise l'accélération du démantèlement de l'État de droit par la mise en place d'une politique sécuritaire qui, avec les prétextes de la crise sanitaire, de la lutte contre la radicalisation et les attentats sur le territoire, a transformé petit à petit notre pays en un État quasi-totalitaire.

Cette situation est établie par un arsenal de textes législatifs et de mesures administratives décidées en comité réduit par l'Elysée, en ignorant le Parlement par des décrets qui renforcent les pouvoirs des préfets et de la Police. Parmi ces règles qui restreignent nos libertés, nous rappelons notamment la validation par le Conseil d'État de trois décrets qui permettent le recueil de données personnelles, ce qui facilite le fichage de la population française par le ministère de l'Intérieur concernant : « ... les opinions politiques, ... les convictions philosophiques, religieuses, l'appartenance syndicale, ainsi que des données de santé révélant une dangerosité particulière ». Ainsi, les « troubles psychologiques, les habitudes de vie » ou les « activités sur les réseaux sociaux » feront dorénavant partie du registre au motif d'un éventuel danger pour la sécurité publique.

Il s'agit de la continuité d'une logique déjà mise en place par les gouvernements précédents : interdictions administratives - sans contrôle du juge - face à la crise sanitaire, circulaire Collomb de 2017 concernant l'accueil des demandeurs d'asile en CHRS, loi de 2017



intégrant des dispositions du droit d'exception suite à l'état d'urgence, fichage des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s en 2019...

Les interdictions de manifester et les violences policières récurrentes depuis quelques années constituent une organisation du « muselage » du peuple par le pouvoir exécutif devenu tout-puissant.

Le « Beauvau de la sécurité », cette concertation nationale censée réconcilier forces de l'ordre et citoyens, lancée officiellement début février, ne changera pas grand-chose dans les faits : en effet, cela apparaît plutôt comme une supercherie et une opération de communication. La preuve en est l'obtention préalable

à leur participation par les syndicats de police de revendications telles que l'amélioration de leur mutuelle et conditions de retraites... On peut noter au cours des dernières années un « glissement » du ministère de l'Intérieur qui, de représentant des territoires, devient un représentant de la Police.

Christine SOVRANO,
Formatrice Travail Social, Membre de l'UFMICT-CGT
Ibrahima NDIAYE,
Assistant Social, Membre de l'UFMICT-CGT

► Les choix politiques et économiques du gouvernement actuel accentuent l'insécurité de la population française par la casse des droits sociaux

❖ Les libertés individuelles ont été restreintes, non pas pour assurer notre sécurité, mais au contraire parce que nous ne sommes socialement pas assez en sécurité. La protection vitale ne peut pas s'opposer aux libertés individuelles, car en réalité, notre sécurité doit s'inscrire dans une assurance sociale dont découlent nos libertés individuelles : ne pas avoir peur de tomber malade, pouvoir manger à sa faim, être éduqué et bénéficier de la culture, avoir un logement et des moyens suffisants pour vivre décemment tout au long de la vie sont essentiels pour pouvoir exercer sa liberté raisonnablement. Ce sont donc les droits sociaux qui fondent à la fois la sécurité et les libertés fondamentales de chacun.e.

Face à la crise sanitaire, même M. MACRON réaffirme la volonté de poursuivre ses choix politiques, alors même que le nombre d'allocataires du RSA a augmenté de 8.5 % en octobre 2020 d'après la DREES et pourrait exploser au regard des plans sociaux en cours depuis la pandémie et de la destruction des emplois (au moins 480 000 en 2020, source DARES) qui vont s'amplifier.

On peut constater que même pendant la pandémie, le gouvernement MACRON n'abandonne pas ses projets de réformes, prévoyant de restreindre les allocations chômage et de réformer les régimes de retraites pour en limiter les droits d'accès.

Sans remettre en cause le nécessaire soutien des pouvoirs publics dans les secteurs d'activité les plus sinistrés, on constate que le président des riches

continue à privilégier les grandes entreprises, sans contrepartie !

La crise sanitaire a bon dos, masquant la crise sociale. Le gouvernement, en fichant la population, veut se protéger des mouvements sociaux et du désespoir de nos concitoyen.ne.s.

Le projet de loi de finances 2021 renforce la lutte contre la fraude aux prestations sociales, les agents de Pôle emploi pourront récupérer des données concernant les chômeurs auprès d'organismes de crédit ou d'opérateurs téléphoniques. Rien par contre concernant la fraude fiscale, les pouvoirs publics continuent de privilégier les plus riches notamment dans le cadre du plan de relance économique avec une baisse des impôts de production de 20 milliards d'euros dans les 2 années à venir.

Où sont la considération et l'intérêt des populations et du bien commun quand se poursuit la cure d'amaigrissement imposée à nos services publics malgré les dysfonctionnements patents liés à la baisse de lits dans les hôpitaux publics, au « dégraissage » des agents entraînant un sous-effectif structurel, à la délocalisation de nos industries renforçant notre dépendance au reste du monde ou au démantèlement de notre sécurité sociale ?

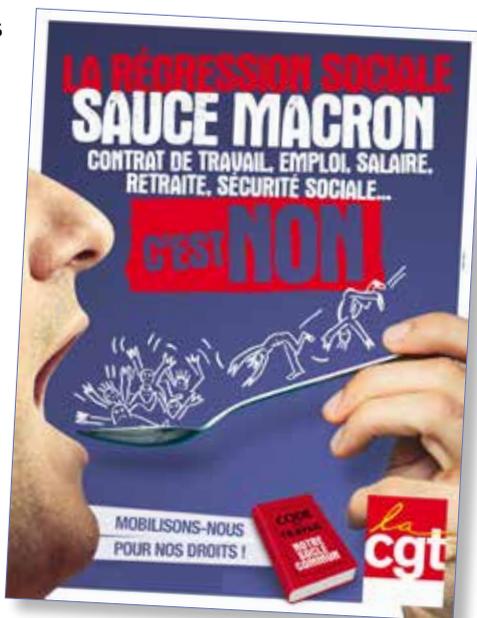
Les réformes actuelles, loin d'améliorer les réponses aux besoins des personnes, ne leur permettent pas d'accéder à leurs droits fondamentaux : accès de plus en plus difficile au logement ou à l'hébergement pour les plus précaires, inflation du nombre de mesures dans le secteur de l'aide à l'enfance ne permettant pas un suivi réel des mineur.e.s en danger, accueil drastique des réfugié.e.s, défaut de protection des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s sur le territoire...



Le contrôle coercitif du peuple, notamment des plus précaires versus les libéralités accordées aux plus riches, tout en relevant de la fable de la grenouille, interroge l'effectivité de notre démocratie !

Face à toutes ces attaques néolibérales, le peuple français a répondu par la baisse

de sa participation aux élections européennes et nationales. Cela aurait dû alerter les pouvoirs publics concernant le dégoût de la chose publique, notamment



de la part des jeunes, des laissés.e.s-pour-compte, de celles et ceux qui ne peuvent pas boucler leurs fins de mois et ne croient plus à l'expression d'un scrutin pour changer leurs conditions de vie.

La montée de l'extrême droite au niveau mondial devrait provoquer un sursaut des mouvements politiques de gauche et de leurs représentant.e.s au regard de notre histoire partagée, illustrée notamment au XX^{ème} siècle par l'émergence d'Etats totalitaires et fascistes en Europe. Peine perdue, loin d'interroger nos dirigeants sur le bien-fondé de leurs politiques publiques, économiques et sociales, le gouvernement continue sur sa

lancée de maximisation du profit des plus riches au détriment des peuples.

Le mépris et la surdité de ce gouvernement devant les mouvements syndicaux et politiques massifs contre les projets « retraite », pour la défense de l'Hôpital et des services publics entre 2017 et 2020 montrent la dérive autoritaire du pouvoir actuel.

Suite aux mouvements des Gilets Jaunes, le président de la République avait valorisé notre société comme égalitaire, fraternelle, parangon des libertés publiques, se situant a *contrario* de la réalité vécue par les plus démunis.e.s, instaurant comme faire valoir des consultations citoyennes.

Et, cerise sur le gâteau, pour se prémunir de la colère du peuple, il poursuit sa politique de restriction de nos droits au nom de la pandémie... Le projet de loi sur la sécurité globale vise au renforcement des outils et moyens de contrôle des citoyen.ne.s, portant préjudice à leur vie privée, et dans le même temps à une surprotection des forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions, avec l'interdiction d'enregistrer des images ou des sons les concernant, empêchant de fait tout contrôle démocratique.

Le gouvernement ultra-libéral actuel veut transformer des citoyens en salariés consommateurs et consommateurs bien sages répondants aux intérêts d'une grande bourgeoisie qui organise ainsi la société toute entière selon ses besoins.

L'UFMICT combat ce choix de société en défendant une réelle démocratie basée sur les principes d'égalité des citoyens, garantissant leur liberté par le développement des droits sociaux.

Christine SOVRANO,
Formatrice Travail Social, Membre de l'UFMICT-CGT

Ibrahima NDIAYE,
Assistant Social, Membre de l'UFMICT-CGT

► Et si nous déconfinions notre colère et la racontions ?

❖ La lutte contre le virus mondial suffit-elle à justifier la privation des droits, de libertés et d'avenir ?



A lors que l'ensemble du territoire national est de nouveau confiné depuis le 3 avril 2021, les soignant.e.s, ces héros de 2020, sont traité.e.s en 2021 comme des zéros par le gouvernement.

L'abnégation des soignant.e.s et de tous les métiers de première ligne a été mise en exergue et applaudie, comme l'étaient les soldats partant au front et, pour solde de tout compte... le Ségur. La suite se limiterait-elle à « Bosse et tais-toi ! » ?

Après des années de lutte contre la dégradation des conditions de travail dans notre secteur de la santé et de l'action sociale qui prend en charge les maux de la population, faudra-t-il se satisfaire de la gestion gouvernementale qui dépossède de tout, réduit au silence et à l'obéissance ?

La plus grande menace de cette crise est constituée par l'attaque de nos libertés, celle de donner à la population la meilleure prise en charge anime les soignant.e.s, celle d'affirmer ses choix, celle de choisir son avenir.

Le gouvernement voudrait nous réduire à la fatalité. Le pire serait toujours là devant nous, les experts nous l'affirment. La seule issue que l'on nous propose est de se protéger, de se renfermer, de s'oublier.

Les spécificités de notre secteur portent au contraire l'espoir, la résistance, la survie ou la guérison.

Isabelle PUGLIESE,
Assistante Médico Administrative,
Membre du bureau de l'UFMICT-CGT



©Fred Sochard - <https://formesdeslutttes.org/>



Union Fédérale CGT des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Technicien.ne.s

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :